

14 juin 2019



Voltalia lauréat d'un appel d'offres éolien en France pour 24 MW

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce être lauréat de la troisième tranche de l'appel d'offres éolien terrestre organisé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour un projet de 24 MW situé en France métropolitaine.

Avec 52 MW en opération, 49 MW actuellement en cours de construction et 24 MW nouvellement sécurisés, Voltalia confirme sa bonne dynamique sur le marché éolien français.

Le projet lauréat est le parc éolien d'Argenteuil-sur-Armançon. Il est situé dans l'Yonne, en région Bourgogne-Franche-Comté, à une dizaine de kilomètres de la centrale de Sarry (22 MW), actuellement en construction et dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année.

Ce nouveau parc éolien bénéficiera d'un contrat de complément de rémunération¹ d'une durée de 20 ans. Sept éoliennes assureront une production d'électricité d'origine renouvelable équivalente à la consommation en électricité d'environ 20 000 ménages français.

« Ce succès confirme la compétitivité des projets développés par Voltalia mais aussi la vitalité de l'éolien terrestre, filière dans laquelle nous avons de belles ambitions, en France comme à l'international » se réjouit Sébastien Clerc, Directeur Général de Voltalia.

Prochain rendez-vous : revenus du deuxième trimestre 2019 le 17 juillet 2019

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

- Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1 GW.
- Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients investisseurs en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.
- Fort de ses 591 collaborateurs dans 18 pays sur 4 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.
- Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. Le Groupe est également inclus dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Voltalia

Secrétaire général : Marie de Lauzon
Relations Investisseurs : invest@voltalia.com
+33 (0)1 81 70 37 00

Actifin
Relations Presse : Jennifer Jullia
jjullia@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 11

¹ Introduit par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2016, le complément de rémunération est un mécanisme permettant au producteur de compenser l'écart entre les revenus issus de la vente directe de l'électricité sur le marché et le niveau de rémunération de référence fixé dans l'arrêté tarifaire ou les dispositions de l'appel d'offres.